

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 septembre 2020

Objet

**Désignation des
membres au
Conseil
d'Administration
de l'association
Passage à l'Art**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 septembre 2020 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN –
M. CAVALIERE – Mme CHEVAUCHERIE – M. IGLESIAS – Mme BARBOT –
M. MEYRE – M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme SABI – M. DROILLARD –
Mme GRENOUILLEAU – Mme BONNAL – M. BAGILET – Mme PROUHET –
Mme ALFONSI – M. SAILHAN – M. ASFOR – Mme SOLA – M. MEHERZI –
Mme ADENIS – M. JUIF – Mme FRENEL – M. SINSOU – Mme ARNOLD –
Mme CASTAGNET – M. LEDOUX**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme BIJOUX à Mme LACUEY – M. BUNEL à M. BOURIGAULT
Mme DURLIN à M. GALAN – M. CALT à M. SINSOU**

Mme Nathalie LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que *Passage à l'art* est une association qui a pour objet de développer et promouvoir les cultures plus particulièrement dans le domaine de la lecture publique et les pratiques artistiques liées à la bande dessinée, sur l'Intercommunalité des communes du GPV.

L'association a pour mission de :

- Favoriser le développement culturel sur le territoire, et l'accès à la culture pour tous ;

- Encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles ;
- Promouvoir la bande dessinée et ses acteurs sur le territoire des Hauts de Garonne ;
- Participer à l'amélioration de l'image du territoire par une offre artistique de qualité.

Pour 2020-2021, le projet de l'association se décline autour de trois principales actions :

1. « Classes en Bulles » de novembre 2020 à mai 2021 :

L'éducation artistique et culturelle est le socle fondamental du projet. En combinant l'art visuel et la littérature, les parcours BD s'adressent aux classes du territoire en leur proposant des modules de lecture et de pratique artistique.

En 2020-2021, dix-huit classes floiracaises sont inscrites sur ce dispositif. Une sélection d'albums autour du thème *des Super Héros et de la Liberté* sera réalisée par le libraire partenaire et les médiathèques du territoire comme support à ces rencontres.

2. La quinzaine de la BD du 20 novembre au 4 décembre 2020 à la médiathèque de Floirac

Dans le cadre du mois de la BD organisé par Passage à l'Art en partenariat avec les quatre communes Bassens, Cenon Floirac et Lormont, une quinzaine de la BD est programmée à la médiathèque de Floirac autour de trois événements :

- Une rencontre d'auteur avec Jean-Denis Pendanx, dessinateur bordelais
- Une exposition familiale autour des travaux réalisés dans le cadre des parcours 2019-2020 « classes en bulles » par les élèves de 19 classes élémentaires et de 4 classes des collèges de la ville. Combinant arts visuels et littérature, ces parcours leur ont permis d'approcher le 9ème art au plus près des artistes. Au total, les élèves ont suivi 126 heures d'ateliers animés par onze artistes. Leurs réalisations sur le thème des « super héros » seront à découvrir tout le long de cette quinzaine.
- Un spectacle tout public avec le collectif Croc en Jambe qui se livrera à un Combat graphique

3. Un temps de restitution événementielle « Faites/fête des Bulles » - 8 et 9 mai 2021

Afin de valoriser les actions menées auprès des différents publics, l'association organisera durant 2 jours une restitution festive sous forme d'expositions et d'animations (rencontres, dédicaces, spectacles, ateliers participatifs et exposition des travaux scolaires) autour de la Bande Dessinée et du livre jeunesse.

Les statuts de l'association prévoient que siègent au Conseil d'Administration des représentants des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, membres de droit ainsi que des membres qualifiés, proposés par le collège des collectivités territoriales.

En conséquence, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de valider la désignation des membres qui siègeront au CA, comme suit :

- Madame Josette DURLIN, représentante titulaire
- Monsieur Pascal CAVALIERE, représentant suppléant
- Mesdames Christelle ALEXANDRE et Béatrice CAULE-MAILLARD, membres qualifiées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 11 septembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE la désignation des membres au Conseil d'Administration à l'association Passage à l'Art.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 28 septembre 2020

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 32
 Pour : 32
 Contre
Abstention : 1 (M. LEDOUX)



Le Maire,